

DOCUMENTS À REMETTRE À L'ACQUÉREUR

Au plus tard lors du transfert de propriété

Le transfert d'un bien immobilier implique la remise complète des documents nécessaires à sa gestion, sa conformité et sa couverture assurantielle.

Une transmission incomplète peut entraîner des risques juridiques et financiers.

I. DOCUMENTS JURIDIQUES

- ☐ Copie de l'acte authentique
 - ☐ Règlement PPE (si applicable)
 - ☐ Derniers procès-verbaux d'assemblée
 - ☐ Servitudes particulières
 - ☐ Convention d'indivision (si applicable)
 - ☐ Contrat DDP (si droit distinct et permanent)
-

II. DOCUMENTS TECHNIQUES

- ☐ Rapport OIBT valide
 - ☐ Certificat énergétique CECB
 - ☐ Diagnostic amiante (si existant)
 - ☐ Plans du bien
 - ☐ Permis de construire obtenus
 - ☐ Autorisations administratives
 - ☐ Historique des travaux
-

III. INSTALLATIONS & CONTRATS D'ENTRETIEN

- ☐ Contrat entretien chaudière
 - ☐ Contrat pompe à chaleur
 - ☐ Contrat ascenseur
 - ☐ Contrat maintenance technique
 - ☐ Contrat panneaux solaires
 - ☐ Certificat citerne
 - ☐ Notices techniques
-

IV. ASSURANCES LIÉES AU BIEN

Assurance bâtiment (ECA ou privée)

- ☐ Nom de la compagnie
- ☐ Numéro de police
- ☐ Date d'échéance
- ☐ Montant assuré
- ☐ Franchise
- ☐ Copie de la police

Assurance responsabilité civile propriétaire

- ☐ Compagnie
- ☐ Numéro de police

Assurance perte de loyers (si applicable)

- ☐ Compagnie
- ☐ Numéro de police

Conseiller / Agent de référence

- ☐ Nom
- ☐ Téléphone
- ☐ Email

 Important :

- Certaines assurances sont transférées automatiquement.
 - L'acquéreur dispose parfois d'un délai légal pour résilier.
 - Il est essentiel de connaître l'échéance exacte des polices.
-

DOCUMENTS FINANCIERS

- ☐ Décompte acheteur / vendeur signé
 - ☐ Situation charges PPE
 - ☐ Factures travaux récents
 - ☐ Garanties entreprises en cours
 - ☐ Fonds de rénovation (si PPE)
-

V. SITUATION LOCATIVE (SI BIEN LOUÉ)

- ☐ Copie du bail
 - ☐ État des lieux d'entrée
 - ☐ Montant dépôt de garantie
 - ☐ Situation loyers
 - ☐ Contrats annexes
-

VI. ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- ☐ Clés complètes
 - ☐ Badges
 - ☐ Télécommandes
 - ☐ Codes d'accès
 - ☐ Liste fournisseurs (électricité, eau, chauffage)
-

VII. DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES

- ☐ Information sur défauts connus
- ☐ Travaux non encore soldés
- ☐ Procédures administratives en cours
- ☐ Litiges éventuels

⚠ La réticence intentionnelle engage la responsabilité du vendeur.